

Questions au Feuilleton

aux cérémonies de commémoration aux frais de l'Administration fédérale.

LES AGENCES D'EMPLOI PRIVÉES—MAINC

Question n° 1539—**M. McKenzie:**

1. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a-t-il eu recours à des agences d'emploi privées pour embaucher des employés *a*) à temps partiel, *b*) à plein temps (i) en Colombie-Britannique (ii) en Alberta (iii) en Saskatchewan (iv) au Manitoba (v) en Ontario (vi) au Québec (vii) au Nouveau-Brunswick (viii) en Nouvelle-Écosse (ix) à l'Île-du-Prince-Édouard (x) à Terre-Neuve et, dans l'affirmative, pour combien d'employés dans chaque cas?

2. Le traitement de ces employés était-il tiré du budget supplémentaire et, dans la négative, de quel budget?

3. Par province, quel était *a*) le taux horaire moyen versé aux agences d'emploi, *b*) le taux horaire moyen versé aux employés, *c*) le montant total versé par le Ministère en (i) 1975 (ii) 1976?

M. B. Keith Penner (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1.

1975		1976	
<i>a</i>)	(i) 6	<i>a</i>)	(i) 2
	(ii) 111		(ii) 104
	(iii) Néant		(iii) Néant
	(iv) 69		(iv) 125
	(v) 161		(v) 228
	(vi) 18		(vi) 16
	(vii) Néant		(vii) Néant
	(viii) Néant		(viii) 6
	(ix) Néant		(ix) Néant
	(x) Néant		(x) Néant
<i>b</i>)	(i) Néant	<i>b</i>)	(i) Néant
	(ii) Néant		(ii) Néant
	(iii) Néant		(iii) Néant
	(iv) Néant		(iv) Néant
	(v) Néant		(v) 8
	(vi) 3		(vi) 6
	(vii) Néant		(vii) Néant
	(viii) Néant		(viii) Néant
	(ix) Néant		(ix) Néant
	(x) Néant		(x) Néant

2. Les employés embauchés au Québec par Parcs Canada ont été payés à même le budget supplémentaire. Tous les autres ont été payés à même le budget des dépenses.

3.

	(i) 1975	(ii) 1976
<i>a</i>) C.-B.	\$ 5.65	\$ 6.00
Alberta	5.30	5.47
Saskatchewan	N/D	N/D
Manitoba	5.07	6.01
Ontario	5.43	6.30
Québec	4.86	5.68
Nouveau-Brunswick	N/D	N/D
Nouvelle-Écosse	N/D	5.20
Î.-du-P.-É.	N/D	N/D
Terre-Neuve	N/D	N/D

b) Il n'est pas possible d'obtenir ce taux, du Ministère. Il n'y a que les organismes et leurs employés qui possèdent ce renseignement.

[M. Penner.]

	(i) 1975	(ii) 1976
<i>c</i>) C.-B.	\$ 6,034.00	\$ 4,482.00
Alberta	51,642.00	67,129.00
Saskatchewan	Néant	Néant
Manitoba	20,720.45	43,622.97
Ontario	185,087.68	279,016.83
Québec	64,613.00	63,349.00
Nouveau-Brunswick	Néant	Néant
Nouvelle-Écosse	Néant	1,460.00
Î.-du-P.-É.	Néant	Néant
Terre-Neuve	Néant	Néant

LES COÛTS DE L'ÉNERGIE

Question n° 1555—**M. Marshall:**

Le gouvernement a-t-il reçu de Terre-Neuve une demande d'aide en vue de diminuer les coûts de l'énergie et, dans l'affirmative, quelles en sont les détails?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources répond comme suit: Une demande d'aide a été reçue, suite à l'évaluation, par Terre-Neuve, de ses besoins d'un programme de soutien visant à réduire les coûts de l'énergie dans la province. Puisque cette demande est toujours à l'étude, les détails ne peuvent pas être communiqués.

MISE EN BERNE DU DRAPEAU SUR LA COLLINE PARLEMENTAIRE

Question n° 1607—**M. Jones:**

1. Lors du décès de l'ancien premier ministre de Grande-Bretagne, l'honorable Anthony Eden, lord Avon, le drapeau a-t-il été mis en berne sur la colline du Parlement et, dans la négative, pourquoi?

2. Lors du décès de l'ancien président de la République française, Charles DeGaulle, le drapeau a-t-il été mis en berne sur la colline du Parlement et, dans l'affirmative, pourquoi?

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): 1. Non. Les règles relatives au déploiement du drapeau canadien prévoient que le drapeau sur la Tour de la Paix à Ottawa est mis en berne au décès d'un chef d'État étranger. Ces règles ne prévoient pas la mise en berne du drapeau au décès d'un chef de gouvernement étranger.

2. Oui. Voir 1.

LES NIVEAUX DE RADIOACTIVITÉ INACCEPTABLES

Question n° 2075—**M. Howie:**

1. Depuis 1970, combien de fois a-t-on découvert des immeubles ayant des niveaux de radioactivité inacceptables?

2. Dans combien de ces cas la contamination était-elle attribuable à des gestes ou à des omissions de l'Énergie atomique du Canada, et quelle en était la cause dans les autres cas?